

ASSEMBLÉE NATIONALE

no 659-00061115



telequebec.tv

Rapport annuel 2005-2006

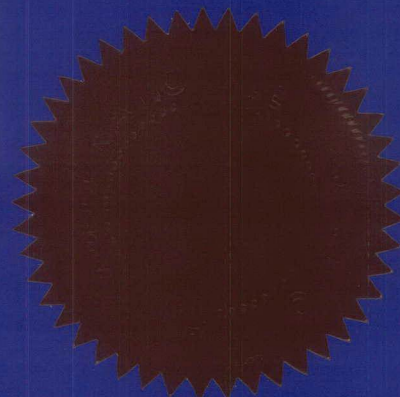
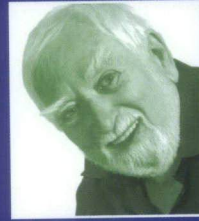
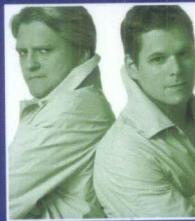
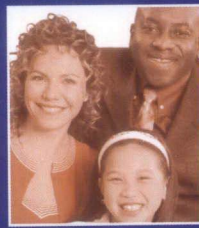
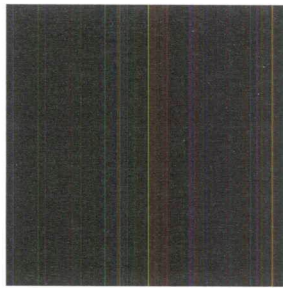


Table des matières

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications	2
Mission de Télé-Québec	3
Composition du conseil d'administration	4
Organigramme au 31 mars 2006	5
Bilan général	6
Rapport de la présidente-directrice générale	7
Programmation	10
Grilles horaire	14
Prix remportés	16
États financiers	17
Rapport de la direction	19
Rapport du vérificateur	20
Résultats et excédent	21
Bilan	22
Flux de trésorerie	24
Notes complémentaires	25



Montréal, le 27 octobre 2006

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
Édifice A, 1^{er} étage
225, rue Grande-Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2006.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,

Michèle Fortin

Mission de Télé-Québec

La Société de télédiffusion du Québec — identifiée dans ce rapport sous le nom de Télé-Québec — a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public.

La Société peut, en outre, exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- de développer le goût du savoir, d'éveiller la curiosité, d'ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d'entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- de favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que cédéroms, cassettes, livres et sites Web;
- de promouvoir la vie artistique et culturelle, d'en être le porte-étendard et de soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de neuf personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec — sur recommandation de la ministre de la Culture et des Communications et à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société — et d'un membre du personnel de la Société, élu par ses pairs, selon les règlements de ladite Société. Au 31 mars 2006, deux postes étaient vacants au sein du conseil d'administration de Télé-Québec. Les membres du conseil d'administration, à cette date, étaient donc les suivants :

Madame Martine Tremblay

Présidente du conseil d'administration
et du comité exécutif et membre du comité
de programmation
Québec

Madame Louise Allard

Représentante élue du personnel de la Société
et membre du comité de programmation
Chargée de programmation
Direction des productions
Télé-Québec
Montréal

Monsieur Marc Côté

Membre du comité de programmation
Directeur général
Corporation Archéo-08
Rouyn-Noranda

Monsieur Robert Forget

Membre des comités de programmation
et de vérification
Laval

Madame Michèle Fortin

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Télé-Québec
Saint-Lambert

Monsieur Jean Lamarre

Vice-président du conseil d'administration
et du comité exécutif, membre des comités
de vérification et de programmation
Président
Lamarre Consultants
Montréal

Madame Pascale Lefrançois

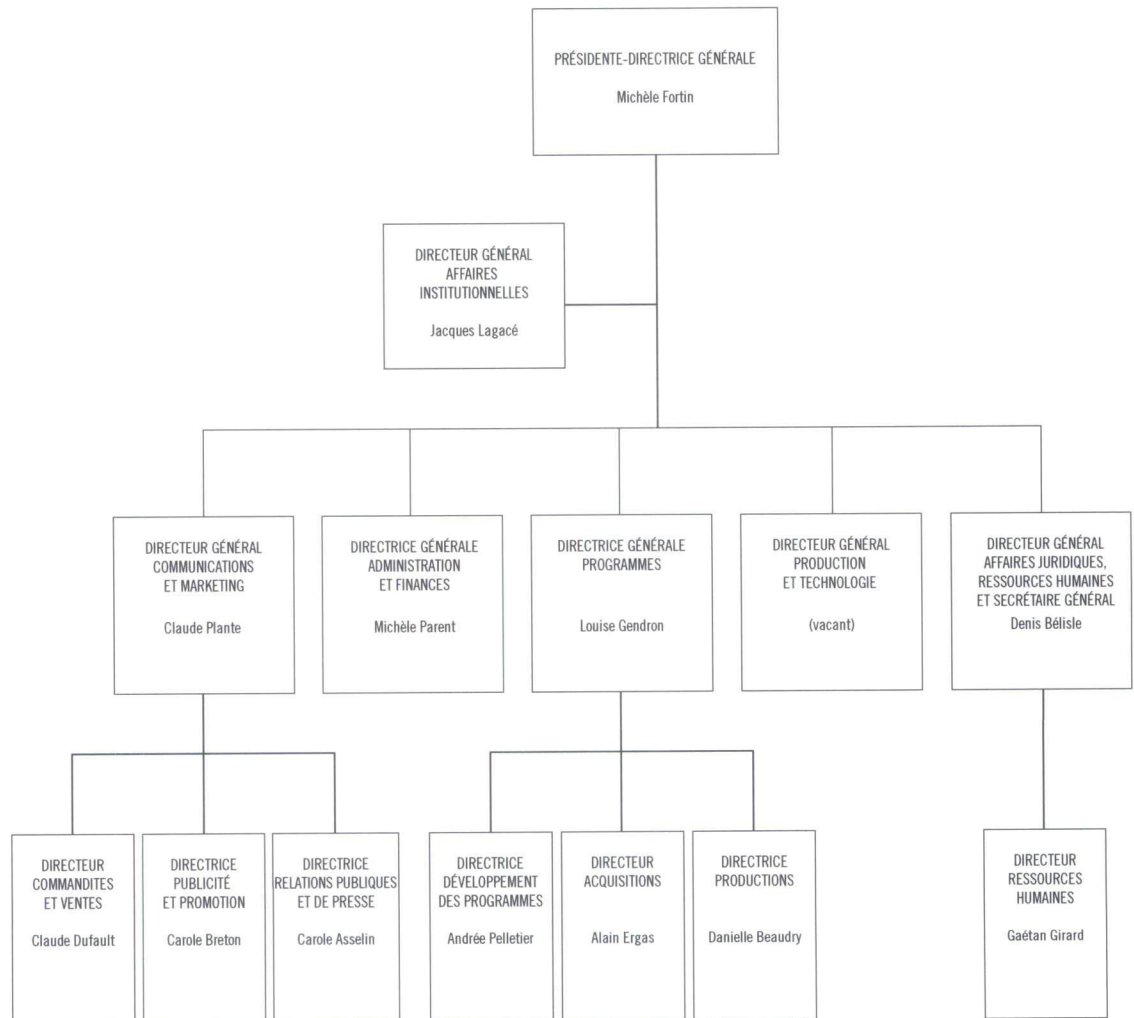
Membre des comités exécutif
et de programmation
Professeure
Université de Montréal
Montréal

Monsieur Djamil Moussaoui

Membre des comités exécutif
et de programmation
Président
Forum permanent de l'industrie de la télévision,
du cinéma et du multimédia
Québec

Organigramme

au 31 mars 2006



Bilan général

Pour Télé-Québec, l'année 2005-2006 marque le début du processus de modernisation proposé par la ministre de la Culture et des Communications, à la suite de la publication du rapport *Télé-Québec : Priorité à l'écran* déposé par le groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, et entériné par le Conseil des ministres. Premier geste concret posé dans ce cadre, le 4 juillet 2005, madame Michèle Fortin succédait à madame Paule Beaugrand-Champagne à titre de présidente-directrice générale de la Société.

Sur le plan des effectifs, Télé-Québec comptait, au 31 mars 2006, 317 employés permanents et l'équivalent annuel de 76 employés contractuels, pour un total de 393 employés. Le plan de modernisation prévoyait l'abolition d'une centaine de postes. La négociation de ces départs entre la direction de Télé-Québec et les syndicats de ses employés s'est terminée après le 31 mars 2006, qui marque la fin de l'année financière qui fait l'objet du présent rapport.

Sur le plan de la programmation, Télé-Québec a continué d'affirmer sa spécificité, notamment par l'ajout de nouvelles émissions liées à son mandat éducatif et culturel, par l'accroissement de la participation régionale et par la poursuite de l'intégration d'Internet. Sa part de marché s'est maintenue à 3,3 %, tandis que sa portée hebdomadaire moyenne a été de 50,1 %.

Du point de vue économique, Télé-Québec demeure importante pour l'industrie de la production télévisuelle indépendante au Québec. Au cours de l'exercice 2005-2006, elle a diffusé 273 heures de primeurs provenant des producteurs indépendants, ce qui représente un investissement de 19,9 M\$ qui a généré une activité économique de 50,7 M\$.

Quant aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2006, ils témoignent des efforts constants de la direction pour gérer de façon rigoureuse les activités de la Société, compte tenu du maintien de la subvention de fonctionnement à 53 985 300\$.

Les produits de Télé-Québec pour le dernier exercice financier totalisent 73,4 M\$, en hausse de 2,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique notamment par les résultats exceptionnels de l'équipe des ventes et commandes, qui a su démontrer son efficacité en rapportant des revenus de 9,1 M\$, soit une augmentation de 21 % par rapport à l'an dernier. C'est aussi un record de tous les temps pour Télé-Québec, record d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé dans un contexte de fractionnement des revenus de commandes, causé notamment par Internet et la multiplication des chaînes spécialisées.

Quant aux charges de la Société, elles s'élèvent à 80,1 M\$, comparativement à 71,7 M\$ en 2004-2005, l'écart provenant essentiellement d'une révision d'estimation comptable due à une nouvelle façon d'imputer les droits de télédiffusion et de distribution. Compte tenu de cette modification de la politique d'amortissement, le coût brut de la grille s'élève à 35,6 M\$, comprenant l'amortissement des acquisitions et des productions externes et le coût des productions autonomes. Les traitements, salaires et avantages sociaux ont diminué de 653 422 \$ par rapport à l'exercice précédent, une baisse totale de 4 M\$ au cours des deux derniers exercices.

La Société a subi un déficit, soit un dépassement des charges sur les produits de l'ordre de 6,7 M\$. L'excédent, en date du 31 mars 2006, se chiffre donc à 2,1 M\$, comparativement à 8,8 M\$ l'an dernier, cette diminution de l'excédent étant attribuable au déficit comptabilisé.

Il faut enfin noter que même si plusieurs décisions quant à la modernisation de Télé-Québec ont été prises au cours de cet exercice, ce n'est qu'au terme des trois prochaines années financières qu'on pourra en mesurer pleinement tous les effets.

Rapport de la présidente- directrice générale

L'année 2005-2006 fut une année charnière pour Télé-Québec, qui amorçait un processus de modernisation de longue haleine. En effet, en juillet 2005, la ministre de la Culture et des Communications confiait à la direction de Télé-Québec la tâche de donner suite, dans le prochain plan triennal, aux orientations ministérielles qui confirmaient Télé-Québec dans sa mission essentielle : être une télévision moderne résolument axée sur ses activités de programmation et contribuant de façon exemplaire à la promotion de la culture québécoise. Télé-Québec devait ainsi poursuivre un seul objectif majeur : dégager les sommes nécessaires pour réinvestir dans sa programmation.

Il faut rappeler, en premier lieu, que les revenus de Télé-Québec demeurent relativement stables depuis quelque dix ans, et que rien ne prémunit la Société contre une éventuelle réduction de la subvention gouvernementale qui en constitue la part principale. En deuxième lieu, les coûts élevés des inventaires et le nombre d'années de leur amortissement limitaient grandement tout effort de renouvellement de la programmation, particulièrement dans le secteur des émissions pour la jeunesse, qui en avait pourtant fortement besoin. Troisièmement, les infrastructures que Télé-Québec supportait depuis plusieurs années, notamment quatre studios et une superficie d'espaces de bureaux excessive, s'avéraient beaucoup trop lourdes pour ses besoins. Quatrièmement, Télé-Québec assumait des activités périphériques, comme celles des Services éducatifs, dont la croissance était constante, mais qui étaient devenues déficitaires. Enfin, l'augmentation continue et inévitable des coûts liés aux infrastructures et à la masse salariale occasionnait un appauvrissement des budgets dédiés d'année en année à la programmation.

Pour faire face à cet immense défi, un comité de transformation de Télé-Québec était mis sur pied dès septembre 2005, avec pour mandat d'étudier chacune des activités de l'organisation dans le but d'identifier celles qui pourraient être exécutées de façons différentes, ou même abandonnées, le cas échéant.

Dans l'analyse de ce comité, chaque proposition d'impartition ou d'abandon d'activités devait répondre à trois critères :

- que le changement soit avantageux pour Télé-Québec;
- qu'il ne mette pas en cause sa pérennité et sa capacité de se redéployer dans l'avenir;
- qu'il permette, dans la mesure du possible, de conserver l'expertise et d'être profitable pour les employés.

Avec cette grille d'analyse, il est apparu inévitable de procéder à la fermeture des magasins d'accessoires et de costumes ainsi que de l'atelier et de l'entrepôt de décors. Ces fermetures furent effectives dès décembre 2005. Après avoir rigoureusement étudié la possibilité de confier à une tierce partie l'entretien de son réseau d'émetteurs, la direction décidait de maintenir ces activités et responsabilité à l'interne, considérant qu'il était inutile et inapproprié des points de vue financier, technique et stratégique de procéder à cette impartition.

Deux sous-comités furent aussi formés. Le premier avait comme mandat de revoir l'utilisation des espaces de l'immeuble afin d'en diminuer les coûts d'exploitation et ainsi augmenter les revenus de location; le deuxième devait étudier la responsabilité de Télé-Québec en ce qui a trait à la conservation de ses documents et archives, quel qu'en soit le support.

C'est finalement en janvier 2006 que le gouvernement fit connaître ses décisions quant à l'avenir de Télé-Québec. Il convenait alors :

- de maintenir la subvention de Télé-Québec à son niveau actuel;
- de dégager 15 M\$ pour absorber une grande partie des inventaires et des amortissements qui paralysaient la Société;
- d'accorder un prêt sans intérêt de 10 M\$ pour permettre à la Société d'assumer les coûts de transformation de Télé-Québec, dont les mesures de soutien au départ des employés.

Rapport de la présidente- directrice générale

Pour sa part, la direction de Télé-Québec devait procéder à la modernisation de la Société :

- en se retirant des activités de production interne à Montréal;
- en examinant la possibilité de se départir de certaines fonctions, si un tel transfert s'avérait avantageux pour Télé-Québec;
- en libérant des espaces et en reconfigurant l'édifice du siège social de façon à réduire les coûts de location et d'entretien du bâtiment;
- en installant un progiciel de gestion des activités de la chaîne pour une plus grande efficacité et l'élimination des tâches inutiles.

En mars 2006, la direction de Télé-Québec soumettait aux trois syndicats des projets de conventions collectives et informait le personnel des mesures de soutien qui étaient offertes aux personnes dont les postes étaient abolis. Le principe général qui régissait ces mesures était que l'indemnité de cessation d'emploi versée à un employé permanent équivalait à 2 mois de salaire par année d'ancienneté, mais que cette indemnité ne pouvait excéder 24 mois.

Les postes visés par les suppressions étaient surtout liés à la production, aux archives, à l'Info-centre, ainsi qu'à l'administration. Les Services éducatifs étaient également visés, mais une entente conclue avec la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) prévoyait qu'à compter du 1^{er} avril 2006, la GRICS prendrait progressivement à sa charge les activités des Services éducatifs et privilégierait l'embauche des employés qui y étaient affectés. Télé-Québec demeurait pour sa part propriétaire de la collection de vidéos éducatives et continuerait d'en assurer l'enrichissement.

À la fin de l'exercice, d'autres postes étaient encore sous examen et concernaient essentiellement la mise en ondes, la gestion des studios et l'informatique.

Une fois ce processus de modernisation achevé, l'objectif de Télé-Québec, à moyen terme, sera de se centrer davantage sur ses fonctions principales, d'être plus efficace dans son fonctionnement, plus riche dans sa programmation et plus présente sur tout le territoire du Québec. C'est d'ailleurs pourquoi les activités de production en région et les postes existants dans les bureaux régionaux ont été préservés.

En tant que télévision éducative et culturelle, Télé-Québec se doit d'être engagée dans la réflexion et la construction d'un Québec moderne, enracinée dans son territoire et ouverte sur le monde. Les grandes lignes de sa programmation sont déterminées par ces exigences.

Dans cette perspective, Télé-Québec fait de la jeunesse sa priorité. Les enfants sont l'avenir d'une société et l'enfance est la période privilégiée pour développer le sens des valeurs, les expériences et les souvenirs communs à une collectivité. À cet égard, Télé-Québec a joué son rôle avec succès depuis ses débuts et pourra continuer de le faire. Les décisions récentes du gouvernement et les efforts de modernisation permettront de mettre en ondes une nouvelle série jeunesse originale en 2006-2007, *Kaboum*, et deux autres en 2007-2008.

L'identité d'un peuple est à la fois nourrie et reflétée par sa culture; celle qu'il produit, celle qu'il diffuse, celle qu'il partage. En 2005-2006, Télé-Québec a dégagé des sommes pour mettre en ondes un magazine culturel, *Libre échange*, où tous les arts trouvent leur place; une émission sur la vie, les œuvres et les réflexions des plus grands créateurs de réputation internationale, *Contact*; et un minimagazine, *Pulsart*, faisant la promotion des activités culturelles en région.

Rapport de la présidente- directrice générale

Télé-Québec se préoccupe aussi de sa mission éducative. Elle fait comprendre les enjeux auxquels est confrontée notre société. Elle crée des espaces d'interaction avec l'ensemble des citoyens sur tout le territoire, à la fois à l'antenne, sur Internet et dans la communauté. Les débats régionaux organisés autour des documentaires diffusés par Télé-Québec — *Un toit, un droit* et *Tabou(e)!*, par exemple — font état de cette préoccupation.

Enfin, les questions reliées à l'environnement et au futur de la planète sont assez importantes pour que Télé-Québec en fasse une préoccupation majeure de sa réflexion, de sa programmation (*Les citoyens du rebut global*) et même de son organisation. C'est en effet au cours de la présente année que Télé-Québec a vu se former à l'interne son premier comité d'action et de concertation en environnement : *La branche verte*. Au-delà de son rôle dans la formation des citoyens, Télé-Québec veut aussi, comme institution, contribuer au développement durable et inviter les membres de son personnel à exercer leurs activités d'une manière responsable envers l'environnement.

En conclusion, il m'apparaît que pour réaliser cette belle et grande vision, Télé-Québec n'a pas à produire elle-même ses émissions, mais qu'elle doit jouer avec vigueur son rôle d'éditeur, de programmeur et de télédiffuseur. Elle doit définir clairement ses objectifs de programmation et sa ligne éditoriale, tant à l'antenne que sur Internet et dans ses interventions publiques.

La modernisation de Télé-Québec n'est qu'un seul élément du défi qui attend la Société et dont le succès ne saurait se mesurer avant quelques années. C'est toutefois une étape qui m'apparaît absolument nécessaire pour que Télé-Québec puisse recentrer ses énergies sur ses activités essentielles et dégager des ressources indispensables à la réalisation de ses objectifs les plus importants.

Ainsi, Télé-Québec réussira à marier l'exigence de pertinence et de rigueur avec la nécessité d'être regardée et comprise par le plus grand nombre. C'est à cette condition qu'elle sera reconnue comme un diffuseur public essentiel et incontournable.

La présidente-directrice générale,



Michèle Fortin

Programmation

En 2005-2006, Télé-Québec s'était donné pour objectif de réaffirmer la spécificité de sa programmation et de préserver sa part de marché en haut du seuil de 4 %, et cela, sans augmentation de ses ressources et sans faire de compromis sur sa mission éducative et culturelle. La programmation jeunesse constituait une priorité, étant donné l'importance de ce public pour une télévision éducative. Pour la programmation grand public, il s'agissait d'optimiser les choix pour préserver la qualité et la pertinence de l'offre de Télé-Québec à travers ses différents volets, en accordant une attention particulière à la valorisation de la culture de tout le territoire et à la préservation d'un espace de réflexion sur les grands enjeux sociaux et environnementaux.

La mise en place de la grille de programmation devait également tenir compte d'un budget limité et, en marge de ses sources de financement, Télé-Québec devait aussi effectuer certains choix stratégiques pour écouler ses inventaires et conserver une plus grande marge de manœuvre pour investir dans de nouvelles productions. Enfin, compte tenu de l'augmentation des coûts de la production indépendante, avec un budget comparable à l'an dernier, il a fallu réduire le nombre d'épisodes de certaines séries.

Pour mieux apprécier la performance mesurable de la programmation de Télé-Québec en 2005-2006, il faut la situer par rapport aux deux années précédentes. Il apparaît en effet que la part de marché exceptionnelle de 4,2 % observée en 2004-2005 pouvait être liée en bonne partie à une conjoncture particulière caractérisée par l'absence de matchs de hockey télévisés de la LNH et de deux séries qui rallient de vastes publics : *Star Académie* (TVA) et *Loft Story* (TQS).

Le tableau ci-dessous présente les principales mesures de l'évolution de l'auditoire de Télé-Québec au cours des trois dernières années.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCOUTE DE TÉLÉ-QUÉBEC

	2003-2004 (du 15-09 au 28-03) PMT	2004-2005 (du 13-09 au 27-03) PPM	2005-2006 (du 12-09 au 02-04) PPM
Portée hebdomadaire moyenne (6 minutes consécutives)	2 939 000 45,6 %	3 626 000 56,2 %	3 248 000 50,1 %
Parts de marché hebdomadaires par groupes d'âge			
2 ans et plus	3,0	4,2	3,3
2 à 11 ans	13,0	10,5	9,4
12 à 17 ans	2,8	3,9	3,3
18 à 49 ans	2,8	4,7	3,6
50 ans et plus	1,9	2,4	1,8

Source : Sondages BBM, audimètre PMT pour 2003-2004, Audimètre PPM pour 2004-2005 et 2005-2006.

Pour l'année 2005-2006, on peut observer les faits suivants.

- La portée hebdomadaire moyenne est de 50,1 %. Elle a diminué par rapport à l'année 2004-2005 (56,2 %), mais elle est supérieure à celle de l'année 2003-2004 (45,6 %).
- La part de marché atteint 3,3 %. Il s'agit d'une baisse par rapport à celle de 2004-2005 (4,2 %), mais la part de marché demeure supérieure à celle qui avait été observée en 2003-2004 (3 %).
- La diminution de la part de marché par rapport à 2004-2005 se manifeste dans tous les groupes d'âge. Par contre, à l'exception de celle des 2 à 11 ans, la part de marché de chaque groupe est supérieure ou du moins équivalente à celle de 2003-2004.
- Malgré cette baisse observée chez les 2 à 11 ans, Télé-Québec obtient une part de marché de 17,1 % chez ce groupe d'âge, les samedis et dimanches de 7 h à 14 h, et devance ainsi les chaînes concurrentes. De plus, les séries phares que constituent *Ramdam*, *Cornemuse*, *Dora l'exploratrice* et *Zoboomafoo* représentent encore cette année les séries jeunesse les plus regardées par les enfants québécois.

Programmation

En ce qui a trait à l'aspect plus qualitatif, la programmation 2005-2006 de Télé-Québec devait refléter sa spécificité sans faire de compromis sur sa mission éducative et culturelle. Cette préoccupation a vraiment pris forme avec l'ajout de nouvelles émissions de divers genres, sans oublier des investissements dans les sites Internet prolongeant l'impact de ces émissions.

La programmation jeunesse de Télé-Québec constitue une alternative essentielle aux émissions offertes sur les autres chaînes. Dans ses choix de programmation, Télé-Québec mise toujours sur la qualité, l'accompagnement des enfants dans leur processus de socialisation et la transmission de valeurs positives, tout en prenant soin de cibler précisément chaque groupe d'âge.



Preuve irréfutable de l'importance qu'elle accorde au jeune public, en 2005-2006, la programmation jeunesse a représenté 43 % de l'ensemble de sa grille. Mais le renouvellement de l'offre pour la jeunesse devient crucial : les produits proposés doivent demeurer à la fine pointe de l'évolution socioculturelle du Québec pour continuer d'être une alternative pertinente et performante.

La grande nouveauté pour les jeunes, en 2005-2006, fut sans contredit le magazine *ADN-X*, qui vise les 13 à 15 ans. Ses animateurs parcourent tout le Québec pour rencontrer des adolescents qui témoignent de solutions aux problèmes qu'ils ont rencontrés. Trois séries d'animation québécoises ont aussi fait leur entrée dans la grille : *Dragon*, *Mission monstre* ainsi que *Toupie et Binou*; de même que plusieurs acquisitions internationales : *Les Mélodilous*, *L'Oracle*, *Le petit roi Macius*, *Le petit tracteur rouge*; sans oublier, du côté des productions originales, la diffusion de 100 nouveaux épisodes de *Ramdam* et de 26 de *Banzai!*.

Par sa programmation destinée au grand public, Télé-Québec souhaitait interpeller les téléspectateurs comme des citoyens à part entière dont les intérêts peuvent varier. Il lui apparaissait important de créer un équilibre dans son offre télévisuelle par le recours à une variété de formes et de contenus, ainsi que par une certaine intégration du divertissement. De telles considérations sont importantes pour élargir l'attrait de Télé-Québec au plus large éventail de la population.

En programmation culturelle, trois nouveaux produits se sont ajoutés. Le magazine *Libre échange* s'est intéressé plus particulièrement à l'activité culturelle de la région métropolitaine; le mini-magazine *Pulsart* s'est quant à lui avéré un carnet culturel particulièrement intéressant pour couvrir la présence d'activités culturelles partout en région; tandis que la série *Contact* a voulu donner un accès à l'univers des grands créateurs et penseurs d'ici et d'ailleurs. Étaient également de retour *Belle et Bum*, *M'as-tu lu?*, *Dictée des Amériques* et le cinéma.

Programmation

En ce qui concerne les magazines et les émissions de débat abordant divers enjeux sociaux, une nouvelle série s'est ajoutée aux valeurs sûres de la programmation que sont *À la di Stasio*, *Les francs-tireurs*, *Il va y avoir du sport*, *Une pilule, une petite granule* et *Points chauds*. Avec *Dussault débat*, Télé-Québec a expérimenté différentes formes de débats sociaux autour de sujets aussi variés que la violence des femmes, l'intégration des immigrants, les naissances prématurées et le recyclage des boues industrielles et municipales. Quant au magazine panquébécois *Méchant contraste!*, il est passé de 20 à 30 épisodes pour mieux refléter la vie sociale et culturelle sur l'ensemble du territoire québécois.



Du côté des documentaires, plusieurs œuvres uniques et originales ont figuré parmi la sélection présentée dans le cadre des séries *Histoire* (CIA, guerres secrètes), *Monde* (*Extremis : Désobéir*), *Société* (Gilles Carle ou l'indomptable imaginaire), *Sciences* (OGM, l'enjeu planétaire), *Nature* (Ours polaires, avec ou sans glace) et *National Geographic*. Pour donner suite au franc succès remporté par *Les artisans du rebut global* la saison dernière, une nouvelle série, *Les citoyens du rebut global*, amenait la problématique du recyclage dans un environnement urbain. Deux autres séries étaient également de retour avec de nouveaux épisodes : *La boîte noire*, sur les grands moments de l'histoire tels que présentés à la télévision; et *100 Québécois qui ont fait le XX^e siècle*. Enfin, les miniséries *L'Histoire à table* et *Homo Sapiens* figuraient également dans ce segment de la programmation.

Du côté des dramatiques, une comédie québécoise particulièrement novatrice, *Pure laine*, a fait une entrée remarquée dans la grille. Cette série aborde avec beaucoup de franchise et d'humour la question des relations interethniques, témoignant de la préoccupation de Télé-Québec pour la diversité de la société québécoise. Et parce que le divertissement ne doit pas être écarté d'une programmation qui vise un plus large public, Télé-Québec ramenait pour une nouvelle saison les séries à succès *Malcolm* et *24 heures chrono*, et faisait l'acquisition d'une nouvelle série de fiction audacieuse, *Clara Sheller*, et d'une grande série de docuréalité, *1900, la vie de château*.

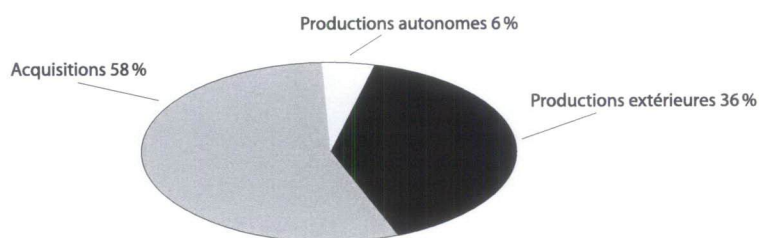
Télé-Québec a aussi tenu à refléter, dans sa programmation, les différentes réalités régionales, notamment par l'intermédiaire de ses émissions *ADN-X*, *Méchant contraste!* et *Pulsart*. Elle s'est également associée à des producteurs privés établis en région pour produire des documentaires comme *Tabou(e)!*, *Un toit un droit*, *Micarême*, *Pas de pays sans paysans*, *Le chemin d'eau*, *Nikamun...* Au total, pour les émissions diffusées au cours de l'année budgétaire 2005-2006, l'investissement régional de Télé-Québec a représenté environ 5,6 % du coût de la grille, pour 121 heures de programmation qui sont en quasi totalité des primeurs.

Soulignons également que le samedi 18 mars dernier, Télé-Québec s'amenait à Québec pour l'enregistrement de deux émissions dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie : *Dictée des Amériques* réunissait plus de 100 adeptes de la langue française en provenance de 23 pays, tandis que *Belle et Bum* célébrait la chanson francophone en compagnie d'artistes variés, dont l'auteur-compositeur-interprète Luck Mervil, auteur de la *Dictée* 2006.

Programmation

Le tableau suivant présente la répartition des heures de diffusion selon l'origine des productions, en plus d'indiquer le nombre d'heures diffusées en primeur, en rediffusion et en reprise au cours du dernier exercice.

ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006
DISTRIBUTION DES HEURES DE DIFFUSION SELON L'ORIGINE



ANNÉE FINANCIÈRE 2005-2006
DISTRIBUTION DES HEURES DE DIFFUSION SELON L'ORIGINE

	Primeurs	Rediffusion primeurs	Reprises	Rediffusion reprises	Total	(%)
Productions autonomes	77	181	26	46	330	6 %
Productions extérieures	273	553	683	657	2166	36 %
Acquisitions	608	341	1877	658	3483	58 %
Total	958	1075	2586	1361	5980	
(%)	16 %	18 %	43 %	23 %		100 %

Source : Service de la diffusion. Traitement et tableaux : Service de la recherche et de la planification.

Indice de la qualité indéniable de la programmation de Télé-Québec, l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision attribuait 63 mises en nomination à des émissions diffusées à son antenne. De ce nombre, 16 prix Gémeaux ont été remis à des émissions ou à des artisans, sans oublier qu'une série, *Ramdam*, et le réalisateur des *Francs-tireurs*, André St-Pierre, ont été intronisés comme Immortels de la télé lors du dernier Gala des prix Gémeaux.

Comme toutes les autres télévisions, Télé-Québec doit accroître sa visibilité sur Internet en développant des sites qui prolongent le contenu de ses émissions. C'est ainsi que six nouveaux sites ont vu le jour en 2005-2006, permettant aux téléspectateurs des émissions *ADN-X*, *Les citoyens du rebut global*, *Contact*, *Dussault débat*, *Inuk* ainsi que *Toupie et Binou* de prolonger leur expérience sur le Web. Les sites de *Dictée des Amériques* et de *Méchant contraste!* ont pour leur part eu droit à des refontes majeures, tandis que le site *Vidéaste recherché.e*, nouvellement mis en ligne, offrait pour diffusion sur Internet une quarantaine de courts métrages. La zone jeunesse du site de Télé-Québec a quant à elle été scindée en deux environnements pour faciliter les communications avec les tout-petits, comme avec leurs aînés.

En résumé, Télé-Québec doit plus que jamais utiliser la richesse de sa programmation pour se différencier dans l'univers télévisuel et faire la preuve qu'elle y apporte une valeur ajoutée. C'est la clé qui lui permettra de créer une relation forte et continue avec son public, qu'elle souhaite de plus en plus nombreux et fidèle.

Grille horaire

Automne 2005

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
07 H 00	FRANNY ET LES CHAUSSURES MAGIQUES	FRANNY ET LES CHAUSSURES MAGIQUES	DORA L'EXPLORATRICE					07 H 00	
07 H 30	DRAGON / BING ET DONG	DRAGON / BING ET DONG >	MACARONI TOUT GARNI					07 H 30	
08 H 00	DORA L'EXPLORATRICE	DORA L'EXPLORATRICE	CORNEMUSE					08 H 00	
08 H 30	BOB LE BRICOLEUR	BOB LE BRICOLEUR	BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE					08 H 30	
09 H 00	LES MÉLODILLOUS	LES MÉLODILLOUS >	LE PETIT TRACTEUR ROUGE / ENGIE BENJY / MEG ET MOG					09 H 00	
09 H 30	GEORGES RÉTRÉCIT	GEORGES RÉTRÉCIT	TELETUBBIES					09 H 30	
10 H 00	LE PETIT ROI MACIUS	LE PETIT ROI MACIUS >	CINÉMA	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE	DOC SCIENCES 2 >	DOC MONDE	DOC SOCIÉTÉ	10 H 00	
10 H 30	ESPRITS-FANTÔMES (10 H 20) / CÉDRIC	ESPRITS-FANTÔMES (10 H 20) / CÉDRIC		M'AS-TU LU ?				10 H 30	
11 H 00	MISSION MONSTRE	MISSION MONSTRE >		LES FRANCS-TIREURS	À LA DI STASIO	POINTS CHAUDS	MÉCHANT CONTRASTE !	11 H 00	
11 H 30	11. SOMERSET	11. SOMERSET >					1900. LA VIE DE CHÂTEAU	11 H 30	
12 H 00	L'ORACLE	L'ORACLE >	LES NOUVELLES AVENTURES DE LUCKY LUKE	RANDAM				12 H 00	
12 H 30	MALCOLM	ADN-X	CLIFFORD TOUT P'TIT					12 H 30	
13 H 00	SOYONS BÊTES !	SOYONS BÊTES ! >	PIN-PON					13 H 00	
13 H 30	PULSART	PULSART	ZOOOMAFOD					13 H 30	
14 H 00	DOC MONDE	DOC SCIENCES 1	LES ARTISANS DU REBUT GLOBAL	1900. LA VIE DE CHÂTEAU	LA BOÎTE NOIRE	DOC SCIENCES 2	M'AS-TU LU ?	14 H 00	
14 H 30			IL VA Y AVOIR DU SPORT	MÉCHANT CONTRASTE !	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE		LA BOÎTE NOIRE	14 H 30	
15 H 00	POINTS CHAUDS	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE		À LA DI STASIO	LA PÉRIODE DE QUESTIONS			15 H 00	
15 H 30		M'AS-TU LU ?			PULSART	PULSART	PULSART	15 H 30	
16 H 00	NATIONAL GEOGRAPHIC 1	NATIONAL GEOGRAPHIC 2	LE PETIT TRACTEUR ROUGE / ENGIE BENJY / MEG ET MOG >					16 H 00	
16 H 30			ROCKET POWER					16 H 30	
17 H 00	L'HISTOIRE À TABLE (5X)	À LA DI STASIO	ZOOOMAFOD >					17 H 00	
17 H 30			CORNEMUSE >					17 H 30	
18 H 00	BANZAI !	1900. LA VIE DE CHÂTEAU	MACARONI TOUT GARNI >					18 H 00	
18 H 30	ADN-X >	IL VA Y AVOIR DU SPORT	RANDAM >				BANZAI ! >	18 H 30	
19 H 00	LES FRANCS-TIREURS		MÉCHANT CONTRASTE ! >	LES ARTISANS DU REBUT GLOBAL >	L'HISTOIRE À TABLE >	MALCOLM >	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE >	19 H 00	
19 H 30			M'AS-TU LU ? >	LA BOÎTE NOIRE >		1900. LA VIE DE CHÂTEAU >	IL VA Y AVOIR DU SPORT >	19 H 30	
20 H 00	NATIONAL GEOGRAPHIC 2 >	MON CINÉMA >*	DOC MONDE >	NATIONAL GEOGRAPHIC 1 >	LES FRANCS-TIREURS >	DOC SOCIÉTÉ >		20 H 00	
20 H 30								20 H 30	
21 H 00	BELLE ET BUM >		POINTS CHAUDS >	24 HEURES CHRONO / PULSART (21 H 51) >	DOC SCIENCES 1 >	CINÉMA >* OU DOSSAULT DÉBAT # >		À LA DI STASIO >	21 H 00
21 H 30									21 H 30
22 H 00		CINÉMA HORS-CIRCUIT >*	CINÉMA > OU DOC SOCIÉTÉ > ET DOSSAULT DÉBAT # >	ENTRÉE CÔTÉ COURT >	DES NOUVELLES DE DIEU >		BELLE ET BUM >	22 H 00	
22 H 30	CINÉMA >*				MÉCHANT CONTRASTE ! >				22 H 30
23 H 00				M'AS-TU LU ? >	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE >	LES GROUPES PARLEMENTAIRES >		23 H 00	
23 H 30		MÉCHANT CONTRASTE ! >		LA PÉRIODE DE QUESTIONS >			CINÉMA >*	23 H 30	
24 H 00		L'HISTOIRE À TABLE >	GRANDS DOCS >					24 H 00	
24 H 30	LES FRANCS-TIREURS >			IL VA Y AVOIR DU SPORT >	LES ARTISANS DU REBUT GLOBAL >	MÉCHANT CONTRASTE ! >		24 H 30	
01 H 00			1900. LA VIE DE CHÂTEAU >		DES NOUVELLES DE DIEU >	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE >		01 H 00	
	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		

PREMIÈRE DIFFUSION > REDIFFUSION > SOUS-TITRÉE POUR MALENTENDANTS > ÉMISSION REDIFFUSÉE >* REDIFFUSION VARIABLE

Jumelée à Doc Société, rediffusion le lundi à 23 h 1x/mois

telequebec.tv

Télé-Québec



Grille horaire

Hiver 2006

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
07 H 00	FRANNY ET LES CHAUSSURES MAGIQUES	FRANNY ET LES CHAUSSURES MAGIQUES	DORA L'EXPLORATRICE					07 H 00
07 H 30	TOUPIE ET BINOU	TOUPIE ET BINOU	MACARONI TOUT GARNI ☺☺					07 H 30
08 H 00	DORA L'EXPLORATRICE	DORA L'EXPLORATRICE	CORNEMUSE ☺☺					08 H 00
08 H 30	BOB LE BRICOLEUR	BOB LE BRICOLEUR	BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE ☺					08 H 30
09 H 00	LES MÉLODILLOUS ☺	LES MÉLODILLOUS >	LE PETIT TRACTEUR ROUGE / ENGIE BENJI / MEG ET MOG				DRAGON	09 H 00
09 H 30	GEORGES RÉTRÉCIT	GEORGES RÉTRÉCIT	TELETUBBIES					09 H 30
10 H 00	LE PETIT ROI MACIUS ☺	LE PETIT ROI MACIUS >	CINÉMA ☺☺	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺☺	DOC SCIENCES 2 ☺>	DOC MONDE ☺☺	DOC SOCIÉTÉ ☺☺	10 H 00
10 H 30	ESPRITS-FANTÔMES / CÉRIC	ESPRITS-FANTÔMES / CÉRIC		M'AS-TU LU ? ☺☺				10 H 30
11 H 00	MISSION MONSTRE ☺☺	MISSION MONSTRE ☺>		LES FRANCS-TIREURS ☺☺	À LA DI STASIO ☺☺	POINTS CHAUDS ☺☺	MÉCHANT CONTRASTE ! ☺☺	11 H 00
11 H 30	WOMBAT CITY ☺☺	WOMBAT CITY ☺>						PURE LAINE ☺☺
12 H 00	PROJET O.V.N.I. ☺☺	PROJET O.V.N.I. ☺>	LES NOUVELLES AVENTURES DE LUCKY LUKE ☺	RANDOM ☺☺				12 H 00
12 H 30	MALCOLM ☺☺	ADN-X ☺	CLIFFORD >					12 H 30
13 H 00	ADN-X ☺☺	LIBRE ÉCHANGE ☺☺	PIN-PON >					13 H 00
13 H 30	MÉCHANT CONTRASTE ! ☺☺		ZOOBOOMF00 ☺☺					13 H 30
14 H 00	DOC MONDE ☺☺	DOC SCIENCES ☺☺	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺☺	PURE LAINE ☺☺	M'AS-TU LU ? ☺☺	DOC SCIENCES 2 ☺☺	CONTACT ☺☺	14 H 00
14 H 30			IL VA Y AVOIR DU SPORT ☺	MÉCHANT CONTRASTE ! ☺☺	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺☺			14 H 30
15 H 00	POINTS CHAUDS ☺☺	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺☺		À LA DI STASIO ☺☺	LA PÉRIODE DE QUESTIONS ☺☺			15 H 00
15 H 30		M'AS-TU LU ? ☺☺			PULSART ☺	PULSART ☺	PULSART ☺	15 H 30
16 H 00	NATIONAL GEOGRAPHIC ☺☺	DOC NATURE ☺>	BANZAI ! ☺☺	CHARLIE BROWN ☺		LES AVENTURES DE CHARLIE BROWN ET SNOOPY	GARFIELD	16 H 00
16 H 30			ROCKET POWER					16 H 30
17 H 00	DOC NATURE ☺☺	À LA DI STASIO ☺☺	ZOOBOOMF00 ☺>					17 H 00
17 H 30			CORNEMUSE ☺>					17 H 30
18 H 00	LES CITADINS DU REBUT GLOBAL ☺	PURE LAINE ☺☺	MACARONI TOUT GARNI ☺>					18 H 00
18 H 30		IL VA Y AVOIR DU SPORT ☺	RANDOM ☺>				BANZAI ! ☺>	18 H 30
19 H 00	LES FRANCS-TIREURS ☺☺		MÉCHANT CONTRASTE ! ☺>	WONDERFALLS ☺	MALCOLM ☺>	LIBRE ÉCHANGE >	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺>	19 H 00
19 H 30			M'AS-TU LU ? ☺>	PULSART ☺☺	PURE LAINE ☺>		IL VA Y AVOIR DU SPORT >	19 H 30
20 H 00	LIBRE ÉCHANGE ☺☺	CONTACT ☺☺	LES CITADINS DU REBUT GLOBAL ☺>	NATIONAL GEOGRAPHIC ☺>	LES FRANCS-TIREURS >	DOC SOCIÉTÉ ☺>		20 H 00
20 H 30								20 H 30
21 H 00	BELLE ET BUM >	CINÉMA ☺>	DOC MONDE ☺>	24 HEURES CHRONO ☺	DOC SCIENCES ☺>	CINÉMA ☺> OU DUSSAULT DÉBAT # >	À LA DI STASIO ☺>	21 H 00
21 H 30				PULSART ☺				21 H 30
22 H 00			POINTS CHAUDS >	100 QUÉBÉCOIS QUI ONT FAIT LE XX ^e SIÈCLE ☺>	CONTACT ☺>		BELLE ET BUM ☺☺	22 H 00
22 H 30	CINÉMA ☺>	PULSART ☺ CINÉMA ☺>						22 H 30
23 H 00			CINÉMA ☺☺ OU DOC SOCIÉTÉ ET DUSSAULT DÉBAT # ☺☺	M'AS-TU LU ? ☺☺	UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺☺	MÉCHANT CONTRASTE ! ☺☺		23 H 00
23 H 30				LA PÉRIODE DE QUESTIONS ☺>		LES GROUPES PARLEMENTAIRES LA PÉRIODE DE QUESTIONS ☺>	CINÉMA ☺>	23 H 30
24 H 00								24 H 00
24 H 30	LES FRANCS-TIREURS ☺☺		PULSART >	IL VA Y AVOIR DU SPORT ☺☺	MÉCHANT CONTRASTE ! ☺☺	LES CITADINS DU REBUT GLOBAL ☺		24 H 30
01 H 00		MÉCHANT CONTRASTE ! ☺☺	PURE LAINE ☺☺		UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE ☺☺			01 H 00
	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	

PREMIÈRE DIFFUSION
 REDIFFUSION
 SOUS-TITRÉE POUR MALENTENDANTS
 ÉMISSION REDIFFUSÉE

Jumelée à Doc Société, rediffusion le lundi à minuit 1x/mois



telequebec.tv

Télé-Québec

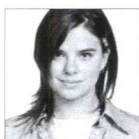
Prix remportés

11 Somerset (site Internet)

- Prix Gémeaux, meilleur site Web — Trinôme.

À la di Stasio

- Prix Gémeaux, meilleur magazine de services — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc, Jean-Pierre Paiement.
- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : magazine — Marie Carpentier (Toqué!).



Banzaï!

- Prix Gémeaux, meilleure animation : jeunesse — Patrice Bélanger, Mélanie Delorme, David-Alexandre Després, Marie-Hélène Jodoin (Invitée : Mirianne Brûlé).

Belle et Bum

- Prix Gémeaux, meilleure direction photographique ou éclairage : humour, variétés, arts de la scène, talk-show — Éric C. Lapointe.

De mémoire de chats — les ruelles

- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : documentaire, affaires publiques, biographie : émission — Manon Barbeau.
- Prix Gémeaux, meilleure direction photographique : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie — Philippe Lavalette.

Les francs-tireurs

- Prix Gémeaux, meilleur magazine d'intérêt social — Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc, Jean-Pierre Paiement.
- Immortel de la télé 2005 — André St-Pierre, réalisateur.

Homo Sapiens

- Prix Gémeaux, meilleurs maquillages/coiffures : toutes catégories — Adrien Morot.

Il va y avoir du sport

- Prix Gémeaux, meilleure animation : magazine — Marie-France Bazzo (Invité : Jean-François Lépine).

Mission baleines

- Prix Gémeaux, meilleur documentaire : nature et sciences — Jean Lemire (*Les derniers géants*).
- Prix Gémeaux, meilleur texte : documentaire — Jean Lemire, Caroline Underwood (*Les derniers géants*).

Ramdam

- Prix Gémeaux, meilleure émission ou série jeunesse fiction — Jean-Pierre Morin, Sylvie Tremblay.
- Prix Gémeaux, meilleure interprétation : premier rôle jeunesse — Mirianne Brûlé.
- Prix Gémeaux, meilleure réalisation : jeunesse — Stéphane Joly.
- Immortels de la télé 2005 — Jean-Pierre Morin, Sylvie Tremblay.
- Coup de cœur famille-culture de la Semaine québécoise des familles : émission télévision jeunesse.
- Karv l'anti-gala, prix « Même si votre maison brûlait, vous resteriez devant la télévision pour ne pas rater cette émission ».

Revolver tango

- Meilleur court métrage, meilleur court métrage canadien et meilleur premier court métrage, Festival international de films de Montréal — Pascale Marcotte.

Vendetta Song

- Meilleur documentaire canadien en développement international, Hot Docs Film Festival — Eylem Kaftan.

Yin Yang

- Prix Gémeaux, meilleur montage : documentaire, affaires publiques, reportage, biographie : série — Mathieu Bouchard-Malo, Carmen-Mélanie Pépin (*Le célibat*).

**États
financiers**
de l'exercice terminé
le 31 mars 2006

Table des matières

Rapport de la direction	19
Rapport du vérificateur	20
États financiers	
Résultats et excédent	21
Bilan	22
Flux de trésorerie	24
Notes complémentaires	25

Rapport de la direction

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente-directrice générale,



Michèle Fortin

La directrice générale
de l'administration et des finances,



Michèle Parent

Montréal, le 2 juin 2006

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 2006, l'état des résultats et de l'excédent ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 2 juin 2006

Télé-Québec
**Résultats
et excédent**
de l'exercice terminé
le 31 mars 2006

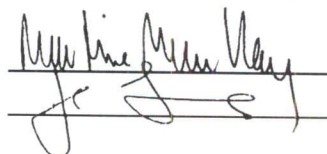
	<u>2006</u>	<u>2005</u>
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	53 985 300 \$	53 985 300 \$
Remboursement de la dette à long terme	723 220	723 521
Virement de subventions reportées (note 13)	1 379 000	810 123
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	1 304 040	1 300 538
Autres	<u>148 000</u>	<u>731 700</u>
	57 539 560	57 551 182
Ventes, services et autres produits	<u>15 859 834</u>	<u>13 798 473</u>
	<u>73 399 394</u>	<u>71 349 655</u>
CHARGES (note 4)		
Programmation	44 964 863	35 551 012
Production et technologie	13 873 818	14 475 768
Administration	11 094 738	11 822 476
Marketing et communications	6 174 679	5 556 268
Développement institutionnel	434 936	451 496
Amortissement des immobilisations corporelles	3 512 330	3 695 924
Frais financiers - net (note 5)	41 756	53 270
Quote-part dans les résultats de la société satellite	<u>(16 355)</u>	<u>48 559</u>
	<u>80 080 765</u>	<u>71 654 773</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(6 681 371)	(305 118)
EXCÉDENT AU DÉBUT	<u>8 819 473</u>	<u>9 124 591</u>
EXCÉDENT À LA FIN	<u>2 138 102 \$</u>	<u>8 819 473 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-Québec
Bilan
 au 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	6 174 919 \$	5 014 569 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	3 269 392	1 425 259
Émissions réalisées et en cours de production	494 968	1 738 244
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	17 407 358	26 551 250
Fournitures techniques et de production	438 709	431 612
Frais payés d'avance	239 229	304 379
	<u>28 024 575</u>	<u>35 465 313</u>
Placements à long terme (note 7)	2 597 682	2 581 327
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	17 258 427	16 730 076
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>15 586 925</u>	<u>17 222 347</u>
	<u>63 467 609 \$</u>	<u>71 999 063 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-Québec
Bilan
 au 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	1 333 773 \$	573 876 \$
Emprunts temporaires (note 9)	9 035 652	16 034 962
Créditeurs et frais courus (note 10)	7 418 952	8 884 561
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	11 772 262	10 768 951
Versements sur la dette à long terme (note 11)	1 818 449	1 781 524
Revenus reportés (note 13)	<u>2 832 181</u>	<u>2 385 248</u>
	34 211 269	40 429 122
Dette à long terme (note 11)	17 309 046	13 072 668
Avance du gouvernement du Québec (note 12)	2 750 000	2 750 000
Produits reportés (note 13)	<u>7 059 192</u>	<u>6 927 800</u>
	61 329 507	63 179 590
EXCÉDENT	<u>2 138 102</u>	<u>8 819 473</u>
	<u>63 467 609 \$</u>	<u>71 999 063 \$</u>
ENGAGEMENTS (NOTE 15)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Télé-Québec
**Flux de
trésorerie**
de l'exercice terminé
le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits	(6 681 371) \$	(305 118) \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 512 330	3 695 924
Virement des produits reportés	(2 253 856)	1 181 442
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	24 082	7 993
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(16 355)	48 559
	<u>(5 415 170)</u>	<u>4 628 800</u>
Variations des éléments hors caisse liées à l'exploitation (note 14)	<u>9 810 621</u>	<u>4 898 510</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>4 395 451</u>	<u>9 527 310</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(528 351)	(3 871 480)
Emprunt auprès du Fonds de financement	(3 318 310)	3 543 748
Dette à long terme	6 054 827	-
Remboursement de la dette à long terme	(1 781 524)	(1 781 524)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>426 642</u>	<u>(2 109 256)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 900 990)	(4 999 402)
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	-	3 100
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<u>(1 900 990)</u>	<u>(4 996 302)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>2 921 103</u>	<u>2 421 752</u>
INSUFFISANCE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(12 674 876)</u>	<u>(15 096 628)</u>
INSUFFISANCE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 14)	<u>(9 753 773) \$</u>	<u>(12 674 876) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Constatation des produits

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel Télé-Québec a obtenu le financement ou a réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Ventes, services et autres produits

Les ventes, services et autres produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

- 70 % pour la première diffusion;
- 30 % pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Placements à long terme

L'investissement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement de portefeuille est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les emprunts auprès d'institutions financières contractés pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. RÉVISION D'ESTIMATION COMPTABLE

À compter du présent exercice, les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont imputés aux opérations sur la base de 70 % lors de la première diffusion et de 30 % lors de la deuxième. Auparavant, ces droits étaient imputés aux opérations sur la base de 50 % lors de la première diffusion, de 30 % lors de la deuxième et de 20 % lors de la troisième. Cette révision d'estimation comptable a pour effet d'augmenter de 8 887 411 \$ l'excédent des charges sur les produits de l'exercice.

4. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	2006	2005
Traitements et charges sociales	23 796 273 \$	24 449 695 \$
Services de transport et de communication	4 256 372	3 847 635
Services professionnels, administratifs et autres	4 639 391	4 522 362
Loyers	6 278 808	6 757 191
Fournitures et approvisionnements	1 912 538	2 089 756
Droits de télédiffusion et de distribution	32 924 004	25 330 041
Amortissement des immobilisations corporelles	3 512 330	3 695 924
Frais directs productions autonomes	1 442 146	1 015 076
Frais directs prestations de services	22 109	45 990
Frais financiers	41 756	53 270
Radiation de créances	4 035	67 385
Quote-part dans les résultats de la société satellite	(16 355)	48 559
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	24 082	7 993
	78 837 489	71 930 877
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures - variation de l'exercice	1 243 276	(276 104)
	80 080 765 \$	71 654 773 \$

5. FRAIS FINANCIERS - NET

	2006	2005
Intérêts sur la dette à long terme	1 116 173 \$	1 145 937 \$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	41 756	53 484
Intérêts sur emprunts auprès du Fonds de financement	77 929	55 692
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à court terme	(77 929)	(55 906)
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à long terme	(1 116 173)	(1 145 937)
	41 756 \$	53 270 \$

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus et au remboursement du capital payables au cours du prochain exercice sur la dette à long terme ainsi qu'au solde à recevoir sur des subventions liées à des projets spécifiques.

La portion à long terme représente le solde des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués, et de ceux à faire dans le prochain exercice.

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Investissement dans une société satellite	2 587 840 \$	2 571 485 \$
Placement de portefeuille	9 842	9 842
	<u>2 597 682 \$</u>	<u>2 581 327 \$</u>

Investissement dans une société satellite

Télé-Québec détient une participation en actions de 25 % dans une Société dont l'activité principale est de maintenir un service de télévision de langue française axé sur les arts et la culture.

Placement de portefeuille

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans une Société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	29 236 757 \$	25 552 342 \$	3 684 415 \$	3 871 736 \$
Matériel technique	23 602 842	16 784 016	6 818 826	7 399 350
Ameublement et agencement	1 535 746	1 132 739	403 007	489 126
Équipement informatique	6 943 495	5 526 933	1 416 562	1 399 789
Matériel roulant	919 119	689 739	229 380	336 299
Améliorations locatives	2 507 715	1 413 442	1 094 273	1 149 249
	<u>64 745 674</u>	<u>51 099 211</u>	<u>13 646 463</u>	<u>14 645 549</u>
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 620 644	3 663 554	957 090	1 265 037
Ameublement et agencement	653 331	522 902	130 429	173 985
Améliorations locatives	4 272 508	3 419 565	852 943	1 137 776
	<u>9 546 483</u>	<u>7 606 021</u>	<u>1 940 462</u>	<u>2 576 798</u>
	<u>74 292 157 \$</u>	<u>58 705 232 \$</u>	<u>15 586 925 \$</u>	<u>17 222 347 \$</u>

9. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Emprunts auprès d'institutions financières (Taux au 31 mars : 4,00 %)	8 420 000 \$	12 101 000 \$
Emprunts auprès du Fonds de financement (Taux au 31 mars : 4,17 %)	615 652	3 933 962
	<u>9 035 652 \$</u>	<u>16 034 962 \$</u>

Emprunts auprès d'institutions financières

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 30 septembre auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2006, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptation bancaire.

Emprunts auprès du Fonds de financement

En vertu du programme de maintien des actifs, Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès du Fonds de financement pour effectuer certains travaux et achats d'équipements. Au 31 mars 2006, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 6 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion.

Au cours du prochain exercice, la société prévoit contracter en vertu du décret 69-2006 des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit supplémentaires spécifiquement reliés à la réalisation des projets essentiels à la modernisation de Télé-Québec jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 10 000 000 \$, et ce jusqu'au 31 octobre 2006.

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Fournisseurs et frais courus	4 045 097 \$	5 029 106 \$
Comptes à payer divers	6 000	73 081
Traitements et charges sociales à payer	3 367 855	3 782 374
	<u>7 418 952 \$</u>	<u>8 884 561 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

	2006	2005
Obligation, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
3,828 % remboursable par un versement de 556 985 \$ jusqu'au 10 mai 2010	2 784 927	3 326 874
6,22 % remboursable par versements annuels de 469 106 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2005	-	469 106
4,798 % remboursable par versements annuels de 503 525 \$ jusqu'au 27 février 2014	4 028 197	4 531 722
5,795 % remboursable par versements annuels de 254 415 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2010	1 272 075	1 526 490
4,2739 % remboursable par versements annuels de 201 409 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 1 208 467 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	3 021 148	-
4,2739 % remboursable par versements annuels de 302 114 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	3 021 148	-
	19 127 495	14 854 192
Versements échéant en deçà d'un an	1 818 449	1 781 524
	<u>17 309 046 \$</u>	<u>13 072 668 \$</u>

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2007	1 818 449 \$
2008	1 818 449
2009	6 818 449
2010	1 818 449
2011	1 818 449

12. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une avance de 2 750 000 \$ a été octroyée à Télé-Québec pour son investissement dans une société satellite. Le remboursement de l'avance sera effectué, le cas échéant, à la date de dissolution de la société satellite ou à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi ou au plus tard le 31 décembre 2011. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même le placement de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. Les intérêts courent depuis le déboursement de l'avance et seront payables à compter de l'année où la société satellite débutera la distribution annuelle des bénéfices, jusqu'à concurrence du montant distribué. En vertu de la convention entre actionnaires, aucune distribution de bénéfices n'est autorisée avant le 31 août 2007.

13. PRODUITS REPORTÉS

	2006	2005
Subventions du gouvernement du Québec		
Subventions relatives aux immobilisations corporelles pour le remboursement de la dette à long terme		
Solde au début	8 314 800 \$	4 195 441 \$
Produits reportés de l'exercice	2 050 392	4 929 482
Virement aux revenus de l'exercice	(1 379 000)	(810 123)
Solde à la fin	8 986 192	8 314 800
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	-	4 040
Projets spécifiques	493 300	633 300
	9 479 492	8 952 140
Autres produits de productions extérieures	354 080	304 201
Loyers perçus d'avance	57 801	56 707
	9 891 373	9 313 048
Moins : Portion à court terme		
Subventions du gouvernement du Québec	2 420 300	2 024 340
Autres produits de productions extérieures	354 080	304 201
Loyers perçus d'avance	57 801	56 707
	2 832 181	2 385 248
	7 059 192 \$	6 927 800 \$

14. FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Variations des éléments hors caisse liées à l'exploitation		
Variations des débiteurs	(1 160 350) \$	(199 612) \$
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(1 844 133)	1 628 286
Variation des émissions réalisées et en cours de production	1 243 276	(276 888)
Augmentation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	9 143 892	2 943 816
Variation des fournitures techniques et de production	(7 097)	(19 287)
Variation des frais payés d'avance	65 150	(60 271)
Variation des créditeurs et frais courus	(1 465 609)	(1 804 109)
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	1 003 311	301 327
Variation des revenus reportés	2 832 181	2 385 248
	<u>9 810 621 \$</u>	<u>4 898 510 \$</u>

L'insuffisance de la trésorerie et des équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Chèques en circulation moins encaisse	1 333 773 \$	573 876 \$
Emprunts auprès d'institutions financières	8 420 000	12 101 000
	<u>9 753 773 \$</u>	<u>12 674 876 \$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 139 873 \$ (2005 : 1 236 914 \$).

15. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 15 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 2006 concernant ces baux s'élève à 5 558 065 \$ (2005 : 6 036 647 \$).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2007	5 404 831 \$
2008	4 612 420
2009	4 478 699
2010	4 367 694
2011	4 367 694
2012 et subséquemment	<u>34 339 770</u>
	<u>57 571 108 \$</u>

16. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 985 471 \$ (2005 : 834 117 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dette à long terme

Au 31 mars 2006, la juste valeur de la dette à long terme de 19 127 495 \$ (2005 : 14 854 192 \$) s'établissait à 20 260 966 \$ (2005 : 16 430 539 \$) compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.

La juste valeur des emprunts temporaires correspond à la valeur comptable de ces titres étant donné leur court délai de renouvellement.

Autres éléments d'actifs et passifs

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et des frais courus équivaut à leur valeur comptable étant donné leur courte période d'échéance.

Placements à long terme

La juste valeur des placements à long terme ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type de placement.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 20 173 776 \$ ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instruments financiers.

Avance du gouvernement du Québec

La juste valeur de l'avance du gouvernement du Québec ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'avance.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

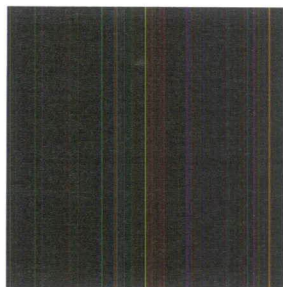
En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. ÉCHANGES DE SERVICES

Télé-Québec a comptabilisé au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 546 700 \$ (2005 : 447 233 \$). Le montant d'échanges de services est établi en fonction de la juste valeur des biens ou services cédés. Dans le cas où seulement la valeur reçue peut être établie plus clairement celle-ci sert à l'évaluation de l'échange. Ces transactions n'ont pas d'effets significatifs sur les résultats nets des opérations de Télé-Québec.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2006.



Publié par la
Direction des relations publiques et de presse de Télé-Québec

Coordination et rédaction
Nadine Dufour

Révision
Céline Bouchard

Conception graphique, infographie et mise en page
Jean-Pierre Roy

Tableaux
Service de la recherche et de la planification

Siège social
Télé-Québec
1000, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3L7

Téléphone : (514) 521-2424
Télécopieur : (514) 873-2601
Numéro sans frais : 1 800 361-4362

Adresse Internet : telequebec.tv
Courriel : info@telequebec.tv

Dépôt légal — 4^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

